En partenariat avec EFE

Contrôle et conformité fiscale

La facturation électronique

Ref. FISCA-8930035

1 jour (7h00) | 4,6/5 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Formations Compétences Métier › Fiscalité › Contrôle et conformité fiscale

Contenu mis à jour le 12/09/2025. Document téléchargé le 09/12/2025.

Public concerné

Responsables comptables et administratifs
Avocats et experts-comptables
Fiscalistes
Toute personne responsable de la tenue des systèmes de facturation électronique ou en charge de leur mise en place

Prérequis

Avoir des connaissances en fiscalité

Objectifs de formation

- Choisir le type de facture électronique adapté à l'entreprise
- Sécuriser la facturation de l'entreprise avec les entreprises tierces
- Anticiper les risques de contrôles fiscaux

Programme de votre formation

M2I START

Contextualisation du projet de formation et prise en compte des besoins de chacun

- Positionnement initial de l’apprenant par rapport aux objectifs
- Définition des priorités et des objectifs personnels de l’apprenant
- Vidéos de mise en situation
- Accès au Chat interactif myM2I pour interagir avec les membres de son groupe

M2I LIVE [1]

Programme

Identifier le cadre juridique applicable aux factures électroniques

Appliquer les règles issues de la transposition de la Directive européenne

- Identifier les évolutions applicables en France
- Assurer l'authenticité et l'intégrité des factures dématérialisées grâce à l'EDI ou aux signatures électroniques avancées

Cerner les règles relatives aux factures transmises électroniquement et sécurisées au moyen d'une signature électronique

- La définition des factures transmises électroniquement
- La condition d'acceptation par le destinataire
- L'obtention d'une signature électronique et d'un certificat électronique efficient
- L'obligation de déclaration auprès des services fiscaux compétents
- Le droit à déduction : obligation de conservation de la facture d'origine
- Les délais de conservation et le lieu de stockage des factures

Étude de cas : avantages et inconvénients à travers l'analyse de quelques factures

Identifier les règles relatives aux factures dématérialisées

- La définition des factures dématérialisées
- Le principe de codage des informations et de traitement automatisé
- Les systèmes de télétransmission EDI et ASP
- Les modalités de restitution des données en langage clair
- Les délais de conservation des factures dématérialisées et les possibilités offertes en matière de stockage

Maîtriser les règles de contrôle des factures électroniques par l'administration fiscale afin de prévenir les risques fiscaux

Le contrôle fiscal des comptabilités informatisées

Mesurer le renforcement des moyens de contrôle de l'administration

- La systématisation des " contrôles inopinés " et leur fréquence
- La remise préalable d'un avis d'intervention au contribuable vérifié
- Les mentions obligatoires de l'avis d'intervention
- La vérification de l'intégrité et de l'exactitude du message facture, de la liste récapitulative et du fichier partenaires
- Les utilisations des informations pour d'autres contrôles fiscaux
- Le procès-verbal de fin de contrôle
- Les sanctions applicables en cas de non-régularisation ou de non-justification dans le délai requis : la prohibition de la transmission des factures dématérialisées et la suppression du droit à déduction
- Les moyens de contestation du procès-verbal par le contribuable
- Les solutions pour être conforme : l'audit fiscal du système informatisé

Étude de cas : analyse du mode de facturation électronique à retenir en fonction des caractéristiques de l'entreprise et présentation des premières étapes à mettre en place pour auditer la conformité des systèmes informatiques

M2I BOOST

Réactivation et approfondissement des acquis en situation de travail.

- 30 jours d'accompagnement personnalisé sur myM2i inclus [2]
- Ressources Boosters (Abonnement au M2I'Mag Soft Skills, formations offertes, invitations aux conférences d'actualité…)

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.

1. Les actions et les outils présentés dans ce programme le sont à titre indicatif et peuvent faire l’objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants. Les compétences clés de ce programme sont traitées à raison d'une compétence par demi-journée de formation.
2. Sur myM2I, pendant 30 jours post-fin de formation, les apprenants disposent d’une messagerie sécurisée pour échanger, dans la limite de 4 sollicitations, avec leur formateur.

Scannez ce code pour consulter le programme en ligne et vous inscrire